

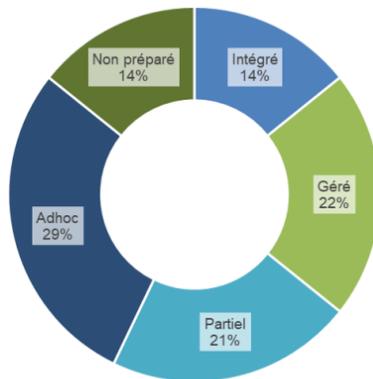
Synthèse de l'atelier Stratégie de santé au travail



La santé mentale dans les organisations en France

36% des organisations considèrent que leur entreprise a mis en place un programme de santé mentale mature*

Comment évaluez-vous le niveau de maturité de votre organisation en matière de soutien en santé mentale pour les collaborateurs ?



Un faible niveau de la reconnaissance du risque de santé mentale dans les organisations françaises

- La santé mentale, le harcèlement, les RPS sont considérés comme tabous dans beaucoup d'entreprises
- Une réticence présente à tous les niveaux : salariés, managers, ressources humaines, direction générale
- Une notion culturelle évaluée de manière très différente d'un pays à l'autre et une problématique exacerbée par le télétravail

Une nécessité exprimée par les responsables RH, HSE, Santé de faire reconnaître ce besoin de soutien des salariés en santé mentale

Par où commencer ?

- Regarder les indicateurs RH et médicaux : Arrêts de travail, absentéisme, démissions dont les véritables raisons sont « cachées », échelles de stress, évaluations psychologiques, enquêtes
- Définir un indicateur sur la santé mentale, révélateur du coût pour l'entreprise
- Sensibiliser et convaincre le COMEX de l'importance d'investir dans un programme



Les employeurs qui investissent dans la santé mentale obtiennent un ROI de 5:1*

Quels sont les enjeux ?

- Formation des managers & sensibilisation au risque à tous les niveaux de l'entreprise
- Transformation de la communication non culpabilisante
- Responsabilité légale à structurer à travers le Document Unique
- Harmonisation autour d'un projet global structurant
- Co-construction avec la médecine du travail, le service RH, le COMEX et les représentations des employés.

Top 3 des priorités en santé mentale

1. Élaborer une stratégie d'entreprise en matière de santé mentale et de bien-être
2. Mesurer la santé mentale et définir des indicateurs de performance
3. Assurer une couverture adéquate en matière de santé mentale

* Sondage réalisée auprès de 13 participants à l'atelier mené le 18 Mai 2022

** Source Etude Deloitte Mental health and employers : Refreshing the case for investment January 2020

